

LIMOGES MÉTROPOLÉ

ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 21 octobre 2024

Portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges Métropole

N° 25735

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er - En l'absence du Directeur général des services, délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 520-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Valérie LAURENT-ROUX, pour la signature de tout document, à l'exception de ceux relatifs à l'élection, aux élections municipales et aux élections d'intérêt national.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté prend effet uniquement pour la journée du vendredi 25 octobre 2024.

ARTICLE 3 - Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 21/10/2024

Publié le lundi 23 octobre 2024

Cet arrêté fera également l'objet d'une notification aux personnes intéressées.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

Accusé de réception, date de dépôt : 21/10/2024
Accusé de réception, date de dépôt : 21/10/2024
Accusé de réception, date de dépôt : 21/10/2024

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 21 Octobre 2024



ARR_SIGN_25735_LAURENT_ROUX.pdf
(.pdf, 153,7 Ko)



TÉLÉCHARGER